



Pour perdre nos vieilles habitudes!

La démarche préventive



FAITS DIVERS

DÉCÈS D'UN TRAVAILLEUR FORESTIER EN 2014

La méthode de travail en cause

Une méthode de travail non sécuritaire a causé la mort du travailleur Marco Gauvin, de Saint-Léonard, conclut la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) dans son rapport d'enquête rendu public le 10 février.

DENISE PAQUIN
denise.paquin@courrierdeportneuf.com

L'accident s'est produit le 19 décembre 2014 sur un chemin forestier du chantier du lac O'Neil, dans la Zec de la Rivière-Blanche. Le conducteur de chargeuse pour l'entreprise

Adrien Côté (1985) inc. a été écrasé mortellement alors qu'il tentait de débloquer une roue d'un tracteur semi-remorque.

La CNESST conclut que la méthode de travail inappropriée, des lacunes dans la formation des travailleurs et l'absence d'équipement pour assurer l'immobilisation du véhicule ont mené à l'accident. L'opération pour débloquer la roue du semi-remorque a amené à chauffer une valve de contrôle sous le véhicule alors que les commandes de freinage étaient manipulées et que le véhicule était dans une pente.

Un constat a été délivré à

l'employeur, Adrien Côté (1985) inc. Il a 30 jours à partir du dépôt du constat pour déposer un plaidoyer de culpabilité ou de non-culpabilité. Dans ce dernier cas, le dossier sera transféré à la Cour du Québec, indique Nicole Roy, à la CNESST.

Pour cette infraction, Côté a été condamné à une première offense de 15 839 \$ et à 158 389 \$ en cas de récidive. Entre 2010 et 2013, 32 travailleurs ont pu avoir été coincés ou éjectés de leur véhicule.



L'accident mortel s'est produit le 19 décembre 2014 sur un chemin forestier dans la Zec de la Rivière-Blanche. Photo: CNESST

Mesures de prévention : des étudiants en mécanique de véhicules

ont mené à l'accident. L'opération pour débloquer la roue du semi-remorque a amené à chauffer une valve de contrôle sous le véhicule alors que les commandes de freinage étaient manipulées et que le véhicule était dans une pente.



La prévention

La prévention, c'est l'action de prévenir.

C'est prendre les dispositions nécessaires pour éviter qu'un accident ne se produise ou en limiter les conséquences.

Se mesure par l'action.

Permet d'atteindre des objectifs mesurables en matière de santé et sécurité.



La prévention

- Agir avant que l'accident ne survienne (c'est-à-dire : **PRÉVENIR**) n'est pas une démarche naturelle
- Les actions de prévention se heurtent à une série d'obstacles
- Avant d'engager une démarche préventive, il convient de reconnaître ces obstacles afin de mieux les éviter



La perception de l'accident

- C'est la **fatalité**, le **destin**; l'accidenté était prédestiné, ça devait lui arriver. Donc, l'accident était **INÉVITABLE**, ce qui mène à une attitude passive
- C'est le **hasard**, la **malchance**, "J'ai eu un accident." Comme dire "J'ai gagné le gros lot"
- C'est la "**faute à**", on recherche un coupable, chacun développe alors une stratégie parapluie ce qui ne donne aucune solution pour éviter ce type d'accident



L'habitude

Pour plusieurs, la prévention est liée à l'équation suivante :

$$\begin{array}{ccccc} \text{Habitue du risque} & & \text{Pas d'accident} & & \text{Pas d'accident} \\ \downarrow & + & \downarrow & = & \downarrow \\ \text{Passé} & & \text{Présent} & & \text{Futur} \end{array}$$

En réalité, plus l'exposition au risque augmente, plus la probabilité de l'accident est forte



Avec les trois points d'appui :
tomber, glisser,
c'est fini !



Contradictions production / sécurité

La non réalisation d'un impératif de production entraînera un désagrément (réprimande, sanction, etc.) **immédiat et certain** alors que l'accident reste **hypothétique**.

Le travailleur se trouve souvent dans l'obligation de choisir.

Le travailleur est même piégé car si l'accident survient, "on" lui reprochera de ne pas avoir tenu compte de la sécurité.



Contradictions production / sécurité

Priorité sécurité?

Priorité opération?



La non connaissance du risque

Il est évidemment plus difficile d'agir lorsqu'on méconnaît totalement le risque.

Même lorsqu'il est connu, le travailleur a souvent tendance à le sous-estimer et à surestimer ses capacités.





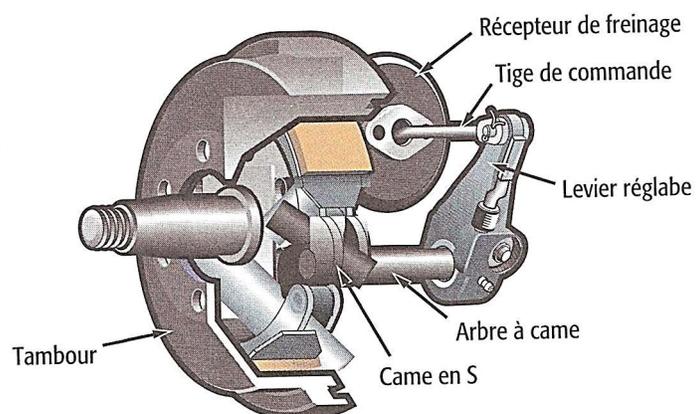
Les contraintes économiques

Agir en prévention nécessite souvent du temps et de l'argent. À court terme, cela peut paraître non rentable.

Les actions de prévention, à moyen et long terme sont toujours économiquement viables.



Levier autorégleur





VIA
INFORMATION



FREINS
PNEUMATIQUES



AJUSTEMENT AUTOMATIQUE

Le fait que la course de la tige de commande excède la valeur maximale d'ajustement prévue par le fabricant des freins constitue l'une des défaillances les plus fréquentes sur un véhicule lourd. En plus de maintenir la puissance de freinage, l'ajustement adéquat des freins diminue la consommation d'air à chaque application et réduit l'utilisation du compresseur et de ses composants.

LEVIER DE FREIN À RÉGLAGE AUTOMATIQUE

Tous les véhicules lourds construits après mai 1970 sont munis de leviers de frein à réglage automatique. Malgré tout, il faut vérifier régulièrement leur ajustement.

MÉTHODE PERMETTANT LE RATTRAPAGE OPTIMAL DU JEU OU DE L'ESPACE ENTRE LES GARNITURES ET LE TAMBOUR :

1. Attendre le refroidissement complet des freins.
2. Disengager le frein de stationnement.
3. Amener la pression d'air dans le système au maximum (120 lb/po²).
4. Appuyer à fond sur la pédale de frein pendant cinq secondes et relâcher complètement.
5. Exécuter cette procédure quatre ou cinq fois de suite pour permettre aux leviers de frein à réglage automatique de s'ajuster.

Québec



VIA
INFORMATION

La peur de la perte d'emploi

Comme la suppression du risque entraîne parfois l'automatisation de certaines opérations, le travailleur peut occulter "volontairement" ce risque.

Ou bien, la peur de passer pour un "chialeux" contribue à minimiser les risques ou à les accepter.



La démarche préventive

La démarche préventive n'est pas un réflexe

- C'est une prise de conscience d'un problème afin d'y apporter des solutions efficaces
- C'est une attitude de réflexion
- Ses effets se mesurent par l'action



La démarche préventive

Il faut tenir compte de tous les obstacles et adopter une démarche :

- OÙ l'action a primauté sur la pensée
Agir pour vaincre les résistances aux changements
- **RIGoureuse** (basée sur les faits)
 - ✓ Inventorier les risques
 - ✓ Prioriser les actions
 - ✓ Proposer des solutions
 - ✓ Implanter celles retenues
 - ✓ Vérifier que les effets attendus sont bien réels

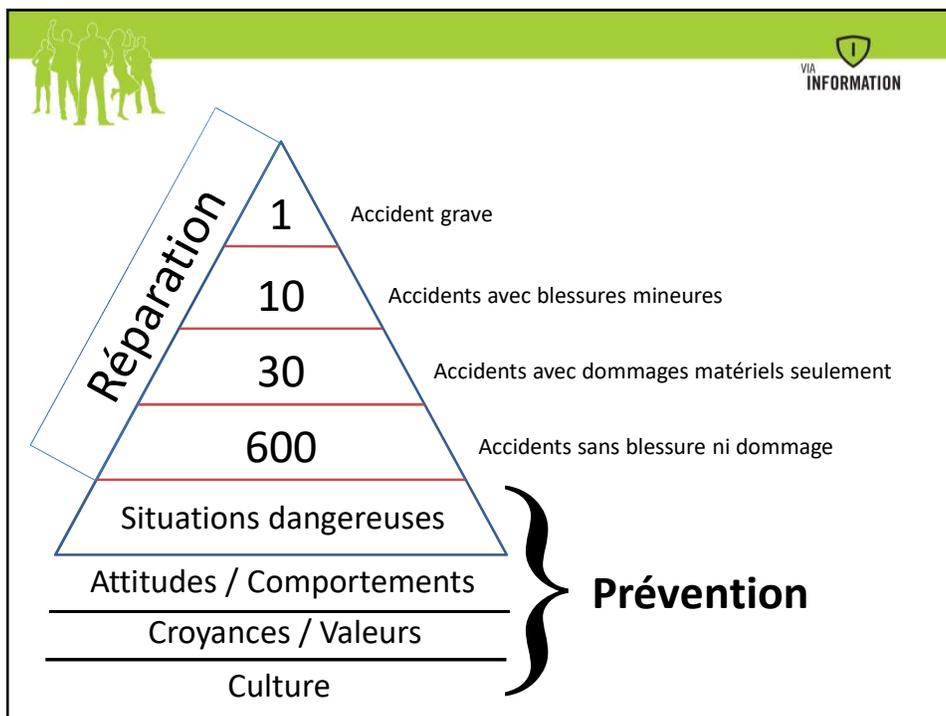


La démarche préventive

- La prévention doit être le souci de chacun:
 - Direction
 - Supervision
 - Opérateurs / travailleurs
 - Comité de santé sécurité
- Le rôle de chacun doit être clairement défini (par écrit)
- Une définition précise des missions conduit à une vraie prise en charge des problèmes de santé sécurité par tous les acteurs



Chacun connaît la pyramide de Bird



Quelques postulats en prévention

- Tout accident doit être enquêté et analysé
- L'accident est toujours multicausal
- Il n'existe pas de "petits accidents"
- L'absence d'accident n'est pas un critère d'un bon niveau de sécurité
- La présence (tolérance) de risque entraînera tôt ou tard un accident

The slide includes a logo of people silhouettes and 'VIA INFORMATION' in the top left and right corners.